

LA CITE DU SURF

UN PROJET RUINEUX ET INUTILE

La Cité du Surf et le nouvel aquarium au Musée de la Mer, **sont annoncés pour un coût, pour l'opérateur privé, de 25 Millions d'Euros H.T. + un coût d'entretien de 5 Millions d'Euros H.T.** Ce programme doit être effectué en confiant la construction à un opérateur privé dans le cadre d'un «partenariat public - privé».

Ce choix va coûter au moins **38 Millions d'Euros de plus à la collectivité** qu'une réalisation par la ville elle-même. Pour nous louer ces équipements pendant 30 ans l'opérateur privé recevra : **47 Millions d'Euros de loyers sur 30 ans + 12 Millions d'Euros de subventions.**

En septembre 2004, le Conseil Municipal avait voté la construction de la Cité du Surf par la Ville elle-même et en 2005, l'architecte Steven HOLL a été choisi. Il était dernier au concours et surtout le plus cher ! (honoraires = 17% du marché).

Or, le Maire, à court d'argent, après avoir déjà dépensé 2.288.000 Euros, a décidé de changer de cadre pour réaliser, coûte que coûte, cette opération. Il a trouvé une recette miracle avec le «**Partenariat Public - Privé**» pour réaliser la Cité du Surf et rénover le Musée de la Mer, tout en cachant la dette qui va en résulter.

Mais le coût pour la Ville sera de 64 Millions d'Euros (le produit annuel des impôts locaux est de 17 Millions d'Euros !). **Cette opération pèsera lourdement sur nos finances pendant 30 ans et interdira toute autre action dans l'intérêt des Biarrots**

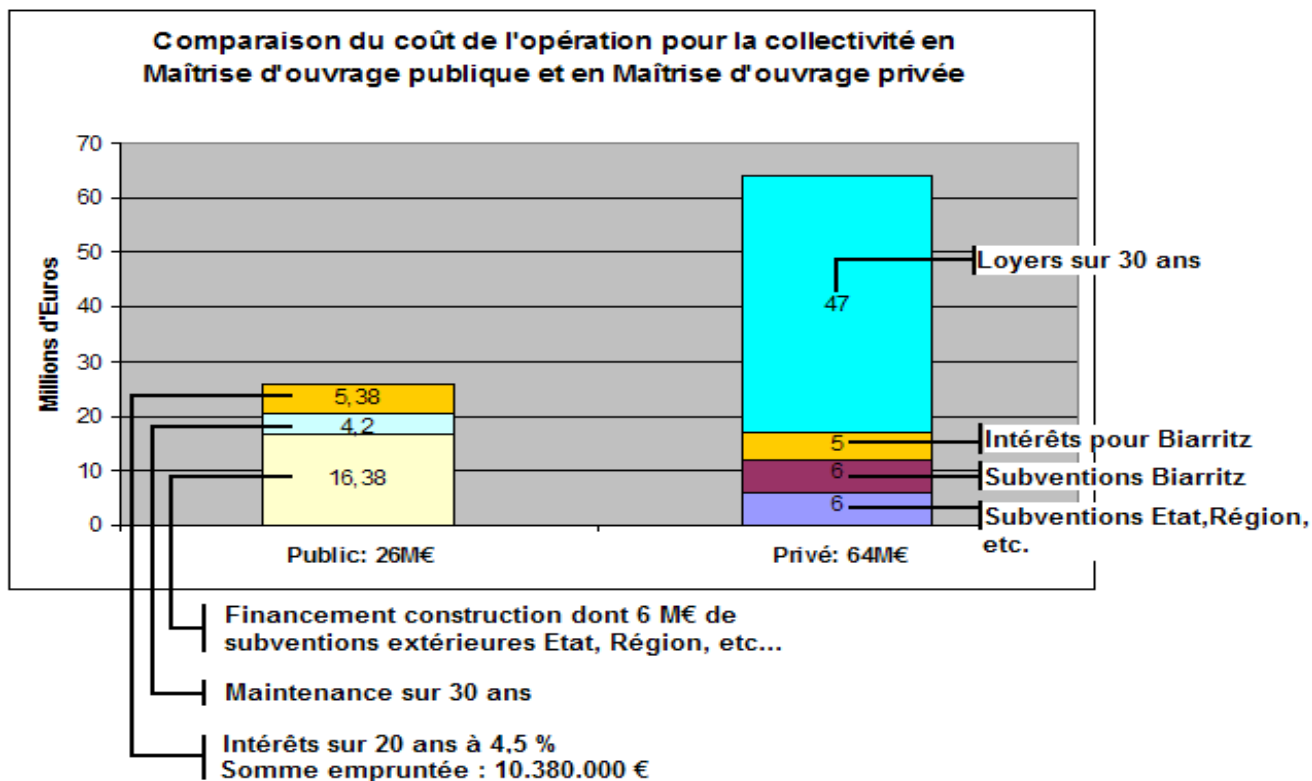
L'astuce comptable est que ce montage, même s'il est horriblement coûteux, **ne figurera pas dans la dette et passera dans le Budget de Fonctionnement du Compte Administratif** car la Ville sera seulement locataire. **C'est l'utilisation cachée de moyens ruineux pour conduire la Ville à la faillite.**

Le seuil de rentabilité a été fixé à 400.000 visiteurs : 250.000 au Musée de la Mer et 150.000 à la Cité du Surf.

Ces chiffres sont **totalemment irréalistes**. Le Musée de la Mer dépasse à peine, dans ses meilleures années 200.000 visiteurs. Si la fréquentation connaît une embellie après chaque rénovation, au bout de six ans, il n'en reste plus rien ; l'effet de nouveauté est dissipé.

Comment croire que la Cité du Surf qui n'offre qu'un intérêt très limité attirera 150.000 personnes ?

Que sera la Cité du Surf ? un doublon de la médiathèque, spécialisé sur le surf et la formation des vagues. Manque-t-on de place dans notre immense médiathèque pour une exposition permanente ?



NOTRE PROJET POUR BIARRITZ

A la place de la Cité du surf dont le projet sera abandonné nous mettrons en concurrence différentes entreprises pour la réalisation et l'exploitation, à leurs frais, d'un ensemble aqualudique dans le cadre d'une délégation de service public.

Un tel projet coûterait environ 6 Millions d'Euros à l'entreprise retenue qui l'exploiterait sur 30 ans.

Cet ensemble sera ouvert à l'année avec un tarif préférentiel pour les Biarrots.

Nous disposerons ainsi d'une structure qui améliorera la qualité de vie de nos familles et qu'apprécieront également les touristes, lorsque la baignade en mer est impossible.

DESCRIPTION DU PROJET

Surface du bâtiment : 4.000 m²
Aménagements : 2.000 m²
Plans d'eau : 1.600 m²
Bassin découvrable : 1.000 m²
Bassin d'initiation : 250 m²
Bassin ludique : 350 m²
Club Forme : 300 m²
Hammam, Sauna
Locaux techniques : 400 m²
Bâtiment Haute Qualité
Environnementale HQE
Energie renouvelable

UN AQUALAND A BIARRITZ

UNE REALISATION UTILE ET ECONOMIQUE :
UN CENTRE AQUALUDIQUE A LA PLACE DE LA CITE DU SURF

Esquisse d'une réalisation possible



© copyright – tous droits réservés

NOTRE PROJET

1 – Mise en ordre des Finances Communales

Compte tenu de la situation décrite, un audit des finances communales sera mis en oeuvre afin de révéler la véritable situation de la Ville. Les comptes seront assainis pour réaliser l'objectif d'une baisse des impôts de 20 % au terme du mandat.

2 – Arrêt immédiat de la Cité du Surf.

3 – Réalisation d'un Centre Aqua-ludique au lieu de la Cité du Surf

4 – Préservation du Parc Locatif Social de la Ville

Notre volonté est de sauver la SOGICOBA et de lui rendre son rôle moteur dans le logement social.

5 – Construction d'un Nouveau Quartier à Kléber à la place de l'ancien Centre technique de la Ville.

Création d'équipements publics et de 320 logements dont une partie en accession sociale à la propriété. Ce sera un nouveau quartier de Biarritz, avec une place et des commerces, une crèche et des espaces verts. Les nouvelles normes de Haute Qualité Environnementale (HQE) seront appliquées. Avec nous, la Société de Logements Sociaux de Biarritz (SOGICOBA) participera à l'opération.

6 – Assouplissement encadré des Règles d'Urbanisme

Une certaine densification de la ville paraît souhaitable, conformément aux dispositions de la loi S.R.U. Bien sûr, il s'agira de préserver les sites remarquables mais certains assouplissements du Plan Local d'Urbanisme augmenteraient l'offre de logements et permettraient à des jeunes ménages de rester.

7 – Confortement des Falaises de la Côte des Basques

Il s'agit là d'un dossier prioritaire trop longtemps délaissé par l'équipe en place. Nous nous attachons également à achever le confortement des falaises, à leur mise en valeur et à leur végétalisation

8 – Rénovation du Musée de la Mer

Il s'agit d'améliorer son potentiel d'attraction car le nombre de visiteurs baisse (200 000 en 2006).

9 – Rénovation des Halles

Rénovation par tranches, sans fermeture, dans le respect des exploitants, après concertation.

